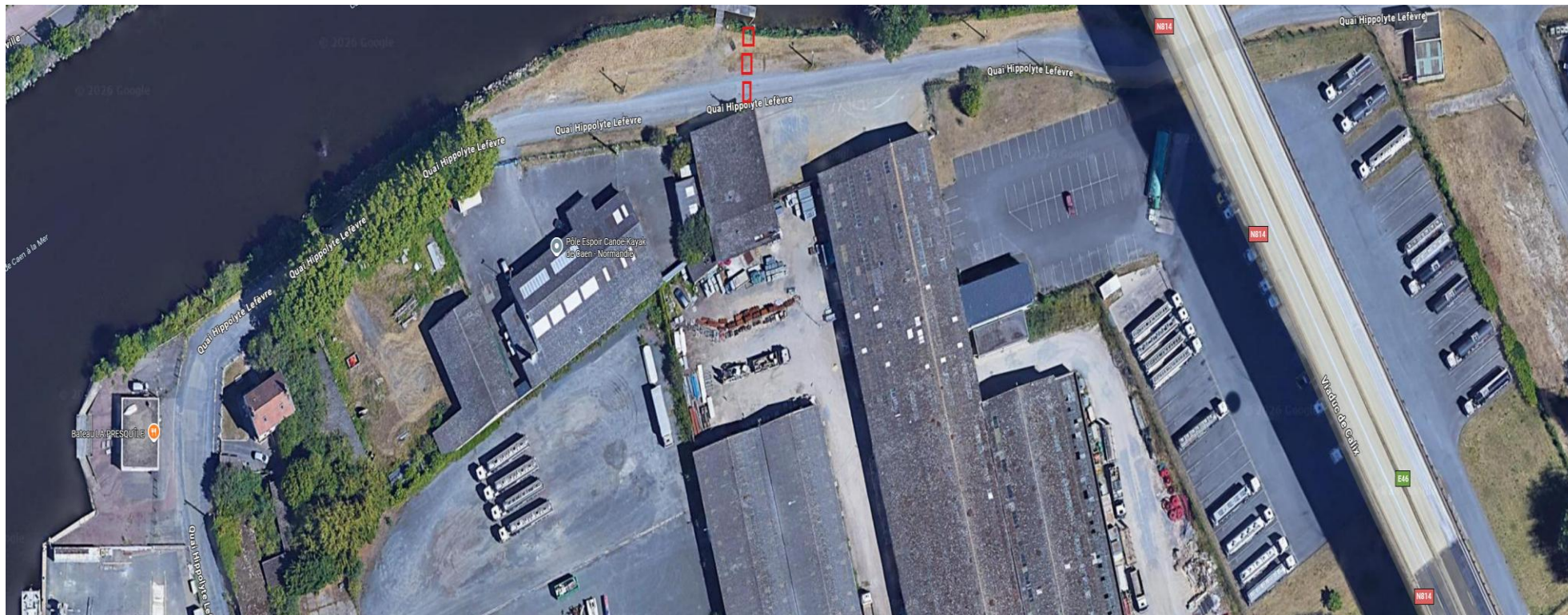


Arrêté n°2026-102 – voie sans issue (rectangles en rouge - enrochements) – quai Hippolyte Lefèvre – Mondeville et Hérouville-Saint-Clair



Fait à Saint-Contest, le 25 septembre 2026

Pour le Président du Syndicat Mixte et par délégation

Le Directeur Général des Services Techniques

Bertrand MARSSET


Pour le Président du Syndicat Mixte
et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Bertrand MARSSET

Accusé de réception en préfecture
014-200006096-20260928-2026-102-AR
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026